

Programme – Formation accueil des publics en situation de handicap

Publics concernés

Agent d'accueil, Conseiller en séjour responsable Accueil, Responsable label Tourisme et handicap

Durée : 2 jours 14 heures

Dates : 1 et 2 octobre 2024

Modalité : Présentiel

Formatrice : Aude Lainé.

Les + de la formation :

Formation référentiel Tourisme et Handicap Formatrice évaluatrice et correspondante
Tourisme et Handicap

Objectifs de la formation :

- Comprendre les grandes familles de handicaps et leurs problématiques
- Acquérir les réflexes comportementaux face aux différents types de déficiences
- Comprendre les exigences des règles d'accessibilité
- Connaître le réseau associatif
- Connaître et comprendre les besoins des personnes en situation de handicap
- Adapter son acte de renseignement (discours, print, web, équipements adaptés...)
- Appréhender l'esprit de la loi de 2005 et les textes législatifs
- Mettre en avant les sites accessibles de son territoire
- Devenir référent sur sa destination pour valoriser, dynamiser une offre existante et inciter les sites à entrer dans une démarche

Contenu de la formation :

1. La réglementation

Présentation des textes de lois et ce qu'il faut savoir.

Définitions ERP-IOP-MI-BHC

2. Présentation des handicaps

Qu'est-ce que le handicap ? Les principales notions et chiffres à savoir.

Présentation des 5 familles de handicap avec mises en situation :

- handicap visuel : non-voyance et malvoyance, chiens guides, outils (braille, gros caractère et synthèse vocale)
- handicap auditif : surdité et malentendance, outils et adaptations (boucle magnétique, FALC, LSF)
- handicap mental : handicap mental, maladie mentale et handicap psychique, outils (LIREC), signalétique.
- handicap moteur : contraintes architecturales, mise en accessibilité des sites et contenus.

3. Présentation de la marque Tourisme et Handicap et Destination pour tous

Ce qu'il faut savoir, gestion de la marque Tourisme & Handicap.

Exemples de critères présents dans les cahiers des charges selon le type d'établissements.

4. Le recensement : de quoi parle-t-on et que faut-il recenser ?

Les sites utiles pour "débroussailler le terrain"

Que recenser ?

Questionnaire pour sonder les prestataires : quelles questions posées ? Comment savoir le taux d'accessibilité sans leur faire peur ou les bloquer ?

Méthodologie :

Support :

Un livret de notes de stages est remis à chaque stagiaire. Il comprend l'intégralité de la présentation théorique, un lexique, une liste des fournisseurs.

Evaluation :

Un questionnaire de préformation en amont de la formation

Un bilan est effectué en fin de formation.

Un questionnaire satisfaction devra être complété par les participants à la fin de la formation.